

Plus d'un million d'euros pour rénover la promenade Charcot

SABLETTES Les élus ont voté hier les demandes de subventions pour réhabiliter le lieu touristique. La polémique a grondé face au désengagement du département

Plus d'un million d'euros. C'est le montant annoncé de la reconstruction de la promenade Charcot aux Sablettes, très sévèrement touchée par le coup de mer de décembre 2009. En avril et mai dernier, des travaux provisoires ont permis de rouvrir la promenade pour l'été.

Mais dès la fin de la saison, le chantier de confortement et de sécurisation sera lancé. Installation de palplanches métalliques côté mer, terrassement et reprise du mur au moyen de pieux ou micro-pieux, reconstruction à l'identique de l'escalier en pierre... Les travaux à réaliser sont de très grande ampleur. Hors taxes, la facture grimpe à 829 626 euros.

« À quoi servent nos conseillers généraux ? »

Les élus, réunis hier en conseil municipal, ont sollicité les partenaires institutionnels pour financer l'opération. Initialement, la municipalité avait demandé 240 000 € (28,93 %) à la région, 248 888 € au département (30 %) et 166 175 € à Toulon-Provence-Méditerranée (20,03 %), la part communale s'élevant à 174 563 € (21,04 %).



En décembre 2009, une partie du mur et le vieil escalier de la promenade s'étaient écroulés sous la puissance des vagues qui avaient raviné le sable. La promenade avait été fermée pendant plusieurs semaines avant de rouvrir provisoirement pour l'été. (Photo doc M. R.)

Mais face au refus du conseil général de participer au financement de la rénovation, la ville a dû revoir sa copie et présenter une nouvelle délibération.

Du coup, TPM est mis beau-

coup plus à contribution par l'intermédiaire du fond de concours (290 000 €), mais c'est à la ville de régler l'addition : 299 626 €. Une « paille » restée dans la gorge de tous les élus, majorité comme opposition.

« À quoi servent nos deux conseillers généraux ? », persifle l'ancien maire, Arthur Paecht avant d'être rejoint par Marcel Barbero : « Si on examinait les délibérations du conseil général, on se rendrait compte

que le traitement n'est pas toujours équitable ».

« La solidarité n'est pas la même pour tous »

Si certains élus n'avaient pas tout compris, Yves Gavory met carrément les pieds dans le plat. « Le Département diminue ses participations notamment pour aider les villes sinistrées mais pourquoi une commune comme Pignans va bénéficier d'aides alors qu'ils n'ont pas eu le moindre dégât ? », lance l'élue de gauche.

La fronde est générale. Tous les élus y vont de leur petite phrase. « Il existe des disparités considérables d'un village à l'autre au niveau du conseil général », lâche le villepiniste Christian Battle.

D'habitude plus tempéré, Marc Vuillemot semblait vraiment préoccupé. « Il ne faudrait pas que le sinistre sinistre d'autres villes, a ironisé le maire avant de glisser, la solidarité ne semble pas la même pour tous ». Personne n'avait prédit que le coup de mer sur la promenade Charcot cause autant de vagues au conseil municipal.

OLIVIER MARINO
omarino@varmatin.com

Le conseil général et TPM dans le collimateur

D'abord prudent par rapport aux attaques lancées contre le Département, le maire, Marc Vuillemot, au détour d'une délibération, a descendu en flèche TPM et surtout le conseil général du Var. « L'agglomération est très largement insatisfaisante. TPM doit se donner plus de moyens [...] elle devrait être profitable à toutes les communes. [...] Parfois, on a le sentiment que le développement se fait au profit de la ville-centre au détriment des autres villes.

Il ne faudrait pas que cela

soit dévoyé ».

« Un état d'esprit pas républicain »

Les attaques, concernant le CG 83, sont frontales. « Dans le département, l'état d'esprit n'est pas républicain. Cela se fait en plus avec le regard bienveillant des services de l'État. La politique du département est contre l'équité territoriale. C'est fort dommageable, mais si nous devons ouvrir ce chantier, nous le ferons ! Ca sera bénéfique pour tous ». Fermez le ban.

O. M.



Les élus, réunis hier en conseil municipal, ont sollicité les partenaires institutionnels pour financer l'opération. La part de la commune devait s'élever à 21,04 %, soit 174 563 euros, avant que le conseil général refuse de participer à la rénovation. (Photo M. R.)